

Conseillère ou conseiller pédagogique

Formation professionnelle (FP)

PR 23-05-24 – 2^e affichage

Le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSS du Val-des-Cerfs) donne, par la présente, avis aux employés que le poste ci-après décrit est disponible :

Poste : Conseillère ou conseiller pédagogique
Affectation : Centre régional intégré de formation (CRIF) et ses points de service
Statut : Régulier à temps complet

Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique. De plus, la personne choisie devra être en mesure de répondre aux besoins du secteur de la **formation professionnelle**.

Quelques attributions caractéristiques

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En outre, la conseillère ou le conseiller pédagogique en formation générale des adultes et en formation professionnelle contribue à la visibilité du centre de services scolaire auprès des partenaires socio-économiques et établit un plan de promotion en conséquence.

Elle ou il rencontre les représentantes et représentants de diverses entreprises afin de développer conjointement des programmes de formation répondant aux besoins de l'entreprise et de son personnel; elle ou il prépare des protocoles d'entente et des offres de services.

Elle ou il participe à l'organisation des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites en industrie; elle ou il soutient les enseignantes et enseignants concernés; elle ou il informe et conseille les employeurs.

Qualifications requises et autres exigences

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

Autres exigences et aptitudes

- Esprit d'équipe, sens de la communication et habileté en rédaction, élaboration et réalisation de projets et animation de groupe;
- Autonomie professionnelle et sens de l'initiative dans la recherche de solutions et dans leur mise en œuvre;
- Aptitude à donner de la formation et à animer un groupe.

Atouts

- Posséder un brevet d'enseignement;
- Connaissance de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;
- Connaissance des programmes et des cadres d'évaluation ministériels;
- Expérience comme enseignant en formation professionnelle;
- Maîtrises des outils et aides technologiques;
- Maîtrise du français (communication et rédaction);
- Bonne capacité d'analyse.

Conditions d'emploi

Le salaire horaire s'établit entre 27,08\$ et 50,39\$ de l'heure (selon la scolarité et l'expérience pertinente).

Procédure en vigueur pour combler ce poste régulier

Toute personne intéressée par ce poste et possédant les qualifications requises doit, **au plus tard le 3 octobre à 8h**, faire parvenir son curriculum vitae via notre site au cssvdc.gouv.qc.ca/emplois, où elle sera redirigée automatiquement sur le site de Jobillico¹.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Dans le cadre de son programme d'accès à l'égalité en emploi, le CSS du Val-des-Cerfs invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature. Aussi, nous invitons toutes les personnes handicapées ayant besoin d'adaptation afin de venir nous rencontrer en entrevue, à nous le spécifier.

Le CSS du Val-des-Cerfs est soumis à l'application de la *Loi sur la laïcité de l'État* adoptée en date du 16 juin 2019.

Remis à Granby, ce 19^e jour du mois de septembre 2023.

Avantages

- 16 jours fériés
- 2 congés mobiles
- 20 jours de vacances
- Service à la famille
- Télémédecine
- Et encore plus !



¹ Afin de postuler en ligne sur Jobillico, veuillez utiliser le navigateur internet Gooe Chrome ou Firefox.

11 programmes dans 6 secteurs



Qualité de vie